

Bureau du 10 juillet 2003

Décision n° B-2003-1507

commune (s) : Fleurieu sur Saône

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 15, rue de la Cachette et appartenant aux époux Besson**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 1 juillet 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

En vue de l'aménagement de la rue de la Cachette à Fleurieu sur Saône, la Communauté urbaine se propose d'acquérir une bande de terrain nu de 104 mètres carrés dépendant d'un tènement cadastré sous le numéro 107 de la section AN et appartenant aux époux Besson.

Aux termes du compromis qui a été établi, cette acquisition interviendrait à titre purement gratuit ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme à individualiser n° 0499 - exercice 2004 - en dépenses - compte 211 200 - fonction 822 - et en recettes - compte 132 800 - fonction 822 - pour ordre - et en dépenses réelles - compte 211 200 - fonction 822, à hauteur de 600 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,